



Fondation Scelles







Connaître, Comprendre, Combattre  
l'Exploitation Sexuelle

### Extrait du livre :

Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Système prostitutionnel : Nouveaux défis, nouvelles réponses (5<sup>ème</sup> rapport mondial)*, Paris, 2019.

© Fondation Scelles, 2019

## THAÏLANDE

	<b>POPULATION</b> 69 millions		<b>PIB PAR HABITANT</b> 6 593,8 USD
	<b>REGIME POLITIQUE</b> Monarchie constitutionnelle		<b>INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN</b> 87 <sup>e</sup> rang sur 187 pays
	<b>INDICE D'INEGALITE DE GENRE</b> 79 <sup>e</sup> rang sur 147 pays		<b>INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION</b> 96 <sup>e</sup> rang sur 180 pays

Tristement connue pour l'ampleur de l'exploitation et du tourisme sexuel des enfants, la Thaïlande fait face à de nombreux facteurs favorisant le trafic des personnes vulnérables.

L'instabilité politique et la pauvreté dans les pays voisins ont entraîné d'importants flux de personnes migrantes vers la Thaïlande. En 2015, leur nombre s'élevait à près de 4 millions, deux fois plus qu'en 2005, dont 1 à 2 millions en situation irrégulière. Les capacités d'accueil du pays ne peuvent pas assumer une telle augmentation du nombre de personnes migrantes, ce qui accentue leur vulnérabilité face aux trafiquants. De plus, entre 120 000 et 250 000 personnes réfugiées de Birmanie (notamment les Rohingyas) sont installées dans des camps construits depuis 1984 le long de la frontière (UNODC, TIJ, août 2017). Leur situation précaire les rend vulnérables au trafic d'êtres humains et à l'exploitation sexuelle, notamment pour ceux qui ne disposent pas de papiers

d'identité ; d'autant plus que la plupart ne parlent pas thaï.

Concernant les personnes thaïlandaises, les facteurs d'entrée dans la prostitution sont nombreux (manque d'éducation, consumérisme, corruption, etc.), mais la raison principale est l'absolue nécessité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille (Téoros, 2003). C'est notamment le cas dans le nord du pays où le groupe des *Hill Tribes* (terme regroupant une dizaine de minorités ethniques se trouvant dans la région) constitue une part importante des personnes exploitées dans la prostitution, dont beaucoup d'enfants.

Ces différentes situations ont conduit à l'omniprésence de l'exploitation sexuelle et de la prostitution dans le pays, entraînant l'instauration d'un cadre normatif.

### Législation en vigueur

En Thaïlande, la prostitution est tolérée uniquement dans un espace privé. Le racolage est puni d'une amende de 1 000

bahts thaïlandais (THB) (27 EUR) maximum par le *Prevention and Suppression of Prostitution Act*. Le Code pénal thaï condamne également toute personne qui tire un revenu de la prostitution d'autrui (article 286). La peine est de 7 à 20 ans de prison et une amende de 14 000 à 40 000 THB (382 à 1 092 EUR), voire une peine de prison à vie. Au regard de la loi, les personnes prostituées ne sont pas considérées comme des victimes, elles font généralement l'objet d'une présomption de criminalité (article 6) qui condamne les activités prostitutionnelles (*Empower Foundation*, 19 mai 2017). Cette législation condamne également les clients des mineurs prostitués dans les établissements de prostitution à une peine de un à trois ans de prison assortie d'une amende de 20 000 à 60 000 THB (546 à 1 638 EUR) si les enfants ont de 15 à 18 ans et deux à six ans de prison avec une amende de 40 000 à 120 000 THB (1 092 à 3 276 EUR) si les enfants ont moins de 15 ans. Le Code pénal condamne les relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 15 ans (si le coupable n'est pas son mari) à une peine de 4 à 20 ans d'emprisonnement et à une amende de 8 000 à 40 000 THB (218 à 1 092 EUR). Les peines sont portées à un emprisonnement de 7 à 20 ans et à une amende de 14 000 à 40 000 THB (382 à 1 092 EUR) s'il s'agit d'une mineure de moins de 13 ans. Les deux textes précisent que le consentement de la victime n'influe pas sur la condamnation. Cependant, si la victime (entre 13 et 15 ans) accepte d'épouser l'homme (c'est-à-dire son violeur), toutes les charges sont abandonnées. L'absence de définition de la notion de relations sexuelles dans le Code pénal entraîne un flou juridique qui pénalise la victime. En décembre 2015, le Code pénal a été amendé pour condamner la possession, le partage et la distribution de pornographie impliquant des enfants

(*Liberty Asia, Linklaters, MAST*, 2017). La loi spécifie que si un individu est en possession de matériel pédopornographique et qu'il exploite des enfants, ces derniers n'ont pas l'obligation de témoigner lors du procès (*UNODC, Regional Office for Southeast Asia and the Pacific*, 2015). Il s'agit d'une avancée importante, étant donné que la plupart des trafiquants et des proxénètes détient du matériel pornographique concernant leurs victimes lesquelles craignent généralement des représailles si elles acceptent de témoigner. Le *Computer Crime Act* a été amendé en 2015 pour condamner le téléchargement ou la diffusion de contenus à caractère pédopornographique par voie informatique (*Liberty Asia, Linklaters, MAST*, 2017).

Toutes les formes de traite sont illégales en Thaïlande depuis l'*Anti-Trafficking in Persons Act* de 2008. Dans sa version amendée de 2017, la traite est punie de peines allant de 4 à 20 ans de prison et d'amendes de 80 000 à 2 000 000 THB (2 184 à 54 600 EUR), en fonction de l'âge de la victime (US Department of State, juin 2018). Le trafic à des fins d'exploitation sexuelle n'est pas explicitement mentionné ou défini dans cette loi amendée. Cependant, la loi de 1996 condamne le proxénétisme, la séduction ou l'enlèvement à des fins de prostitution (même à l'étranger) de peines allant de un à dix ans de prison et d'une amende de 20 000 à 200 000 THB (546 à 5 460 EUR). De plus, le niveau de corruption élevé dans le pays conduit à une faible application des lois.

### **Exploitation sexuelle des enfants**

Favorisée par le tourisme sexuel, l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dans les réseaux de prostitution, est un problème structurel en Thaïlande. Alors que les principaux efforts du gouvernement visent à empêcher les voyageurs occidentaux d'abuser sexuellement des enfants

thaïlandais, la majorité des personnes qui recherchent les services de ces enfants exploités sont des citoyens thaïlandais ou des touristes chinois (*ECPAT International*, 2016). Cela s'explique notamment par la médiatisation du phénomène. La lutte renforcée du gouvernement a cependant permis une diminution du tourisme sexuel ces dernières années, qui s'est déplacé vers les pays voisins où les législations sont moins strictes (*ECPAT International*, *UNICEF*, novembre 2015).

Le combat contre l'exploitation sexuelle des enfants rencontre des difficultés. Une part importante des personnes n'ont pas conscience d'être des victimes d'exploitation. La plupart d'entre elles ne sachant ni lire, ni écrire ne connaissent pas leurs droits face à leurs proxénètes et trafiquants (*ECPAT International*, février 2017).

C'est le cas des enfants *katoï* (terme thaïlandais désignant des personnes transgenres) qui, pour survivre, sont souvent victimes d'exploitation sexuelle après s'être retrouvés à la rue suite aux conflits avec leurs parents qui n'acceptent pas leur identité sexuelle. Trop jeunes pour travailler légalement, ils sont forcés de se prostituer pour survivre (*UNICEF*, 24 février 2015).

Alors qu'une part importante des enfants exploités vivent dans les rues, il semble que les forces de l'ordre n'hésitent pas à faire preuve de violence à leur égard (arrestations, mise en garde à vue, violences physiques) (*ECPAT International*, février 2017). Certains policiers interpellent les enfants prostitués (sauf s'ils peuvent les payer) (*UNICEF*, 24 février 2015) et se rendent dans les établissements de prostitution pour toucher des « pots de vin », voire abuser des enfants (*ECPAT International*, février 2017). Pour ces différentes raisons, les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont peu enclins à se rendre à la police. De plus, selon l'ONG *Nvader/Lift International*, une

habitude, parmi les autorités locales de certaines régions, consiste à prostituer des jeunes filles mineures pour satisfaire les hauts fonctionnaires en visite (*The Nation*, 28 avril 2017). En 2017, un réseau de prostitution d'enfants a été démantelé dans la ville de Mae Hong Son, à la frontière avec la Birmanie. Dirigé par un sous-officier de police, il impliquait de nombreuses personnalités politiques dont le gouverneur de la région. Les hauts fonctionnaires gouvernementaux se voyaient régulièrement offrir des jeunes filles pendant leur séjour dans la région (IPU, OMS, 2016).

Des projets ont vu le jour dans le pays tendant à changer les relations entre les institutions et les victimes de prostitution. À Chiang Mai dans le nord du pays, le *Big Brother Project* a pour but d'établir une relation de confiance entre les enfants victimes et les agents de police grâce à des activités telles que le sport (*ECPAT International*, février 2017). La police thaïlandaise a développé une nouvelle approche de l'exploitation sexuelle des enfants en association avec le FBI, centrée sur l'assistance aux victimes. Cette approche permet notamment de faciliter les témoignages des enfants et leur accès aux services d'assistance (*ECPAT International*, février 2017).

Les personnes mineures, qui se rendent au poste de police, ont l'obligation de faire la preuve de leur minorité pour être reconnues comme victimes de l'exploitation sexuelle (*ECPAT International*, février 2017). Cependant, la plupart d'entre elles, généralement victimes de trafics depuis un pays voisin ou originaires des tribus du nord du pays (notamment à Bangkok), ne disposent pas de papiers d'identité ou d'acte de naissance prouvant leur âge (*ECPAT International*, *UNICEF*, novembre 2015). En cas de doute, les policiers considèrent qu'il s'agit d'adultes et appliquent la législation en vigueur contre

le racolage (*ECPAT International*, février 2017). Il est également possible que les enfants prétendent être adultes afin de ne pas être placés dans des centres de détention pour mineurs ou des centres d'accueil. Ces centres permettent de les éloigner, dans leur intérêt, de leurs familles ou amis, pendant la durée du procès. Ainsi, les proxénètes ou les trafiquants ne peuvent pas les retrouver (*ECPAT International*, février 2017). Bien que, depuis 2003, les lois *Child Protection Act* et *Witness Protection Act* permettent une meilleure protection des enfants victimes de trafic durant les procès, elles ne sont pas encore appliquées uniformément (*Ministry of Social Development and Human Security*, 2018). En effet, certains procès se déroulent encore sans mesure particulière pour séparer les témoins des trafiquants (*ECPAT International*, février 2017).

Les autorités thaïlandaises semblent avoir pris la mesure du développement de la prostitution des enfants sur Internet, même si elles ne disposent pas de tous les moyens pour la combattre. En septembre 2017, un réseau utilisant *Facebook* a été démantelé simultanément avec l'arrestation de 9 trafiquants (dont 8 étaient mineurs). À la même période, une personne a été condamnée pour possession et diffusion de matériel pédopornographique sur Internet (*Ministry of Social Development and Human Security*, 2018).

### **Situation des personnes prostituées**

Selon l'ONUSida, environ 144 000 personnes seraient prostituées en Thaïlande en 2017, dont environ 123 000 femmes et 18 000 hommes. Le salaire minimum (300 THB – 8,19 EUR) étant plus faible que le tarif moyen d'une relation sexuelle avec une personne prostituée (500 THB – 13,65 EUR), beaucoup de femmes se tournent vers la prostitution pour subvenir aux besoins de leur famille. Les femmes thaïlandaises sont

souvent seules pour faire face aux besoins de leurs enfants, ce qui peut les contraindre à entrer dans la prostitution, notamment lorsqu'elles sont mineures et ne peuvent pas occuper légalement un emploi. Le problème des grossesses précoces chez les adolescentes reste important. Ainsi, 9 % des femmes entre 20 et 24 ans avaient donné naissance à leur premier enfant avant 18 ans sur la période 2011-2016 et 6 % des adolescentes entre 15 et 19 ans étaient mère sur la période 2009-2014 (UNICEF, décembre 2017). Cependant, une autre enquête de l'UNICEF a révélé des taux plus élevés (respectivement 13 % et 9 % en 2016) (*National Statistic Office of Thailand*, UNICEF, 2017).

Les femmes originaires des zones rurales du Nord sont plus vulnérables au trafic et à la prostitution pour plusieurs raisons (pauvreté, certaines pratiques culturelles, attraits particuliers des femmes des ethnies du nord, par rapport aux femmes thaïes). Dans certaines situations, les femmes et jeunes filles, contraintes à la prostitution pour aider leur famille, peuvent même être vendues à des trafiquants, notamment dans des communautés bouddhistes. En effet, les filles sont responsables du bien-être matériel des parents alors que les garçons sont responsables du bien-être spirituel. Ce qui rend les filles socialement moins importantes que les garçons (*L'espace Politique*, janvier 2015). Selon l'ONG *Urban Light*, il arrive que des jeunes hommes et garçons soient parfois contraints de quitter les villages du nord, notamment de Chiang Mai, pour se rendre dans les villes touristiques du pays afin de subvenir aux besoins de leurs familles. Ils risquent de se retrouver piégés dans des réseaux de trafic sexuel.

D'autres femmes peuvent entrer dans la prostitution après avoir été contraintes de se droguer par des trafiquants ces derniers les ayant filmées à leur insu et menaçant de

diffuser les vidéos (*The Nation*, 28 avril 2017). Les jeunes filles ignorent souvent que la législation thaïlandaise ne condamne pas la consommation de drogues et ont peur d'être arrêtées. Elles craignent également la stigmatisation et la honte auxquelles elles devraient faire face si la vidéo était rendue publique (*The Nation*, 28 avril 2017).

Les personnes engagées dans la prostitution sont vulnérables aux violences sexuelles et physiques de la part des proxénètes, des clients ou de la police. Les personnes transgenres, appelées *ladyboys* en Asie du Sud-Est, sont considérées comme des personnes prostituées et sont confrontées aux stéréotypes et à la stigmatisation, notamment dans les lieux touristiques. Elles sont soumises au harcèlement de la police, arrêtées pour présomption de prostitution (Kang, 2016). Ces méthodes nuisent au combat mené contre l'exploitation sexuelle car les personnes prostituées craignent de dénoncer à la police les violences qu'elles subissent de la part de leurs proxénètes ou des trafiquants, persuadées qu'elles recevront une amende et subiront une garde à vue. En raison de l'approche prohibitionniste dont fait preuve le gouvernement à l'égard de la prostitution, seuls les mineurs ont accès à des services d'aide à la réinsertion. Les autres personnes prostituées doivent se tourner vers des ONG locales pour obtenir de tels services, comme *Empower* à Chiang Mai, *SWING* à Pattaya ou *Self Help and Empowerment* à Phuket.

### **VIH/Sida**

Le taux de VIH/Sida dans la population thaïlandaise est le plus élevé de la région<sup>1</sup> (0,64 % de la population thaïlandaise et plus de 8 % de personnes infectées dans la région Asie-Pacifique) (ONUSida, 2017). Cela représente un risque important pour les personnes prostituées qui sont

contraintes, par leurs proxénètes ou leurs clients, d'avoir des rapports sexuels non protégés.

Les données du taux de VIH/Sida parmi les personnes prostituées montrent qu'elles sont bien plus touchées que le reste de la population. Même s'il reste marginal chez les femmes (1 %), le taux de contamination est très élevé chez les hommes (plus de 10 %). On observe cependant une diminution de ce taux entre 2010 et 2016, passant de presque 3 % à 1 % chez les femmes et de 16 % à 10 % chez les hommes. Cette diminution va de pair avec une augmentation de l'utilisation de préservatifs. Les personnes transgenres prostituées seraient au nombre de 75 000, principalement concentrées dans les grandes villes où elles sont les plus vulnérables à l'exploitation sexuelle. Ce qui peut expliquer que le taux moyen de VIH/Sida parmi ces personnes soit de plus de 12 % (*National AIDS Committee*, 2015). À Bangkok, environ 20 % des personnes prostituées sont porteuses du VIH/Sida (*International Journal of STD and AIDS*, 6 mai 2013).

L'ONG *Service Workers in Group* (SWING) a créé une structure pour apporter une aide médicale, des tests de dépistage et des programmes d'éducation sexuelle destinés aux personnes prostituées. Elle indique, cependant, que beaucoup craignent de se rendre dans des services de santé de peur d'être arrêtées par la police. Ainsi, certaines opérations de police ou des arrestations ont eu lieu alors que les personnes prostituées attendaient de recevoir des soins (*The Bangkok Post*, 3 juillet 2016).

### **Trafic des femmes vers et depuis la Thaïlande**

La Thaïlande est, à la fois, un pays d'origine, de transit et de destination pour

le trafic à des fins d'exploitation sexuelle. Les personnes sont victimes de trafics depuis la Thaïlande vers toutes les régions du monde. Par exemple, un important réseau de trafic d'êtres humains a été démantelé aux États-Unis en 2016. Des femmes thaïlandaises étaient amenées dans le pays puis redevables d'une dette de 40 000 à 60 000 USD (34 820 à 52 230 EUR) pour financer de faux papiers d'identité et leur voyage vers les États-Unis (CBS News, 4 octobre 2016). De nouveaux flux apparaissent, motivés par l'enrichissement des populations de certains pays. Par exemple, des femmes thaïlandaises sont de plus en plus victimes du trafic sexuel vers les pays du Golfe Persique où elles sont contraintes à la prostitution dans des salons de massage (*L'espace Politique*, janvier 2015).

La Thaïlande fonctionne comme une plaque tournante du trafic des êtres humains puisqu'elle sert de plateforme de transit pour des victimes originaires de Chine, de Corée du Nord, du Vietnam, du Bangladesh, d'Inde et de Birmanie vers la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, la Fédération de Russie, la Corée du Sud, les États-Unis et l'Europe occidentale (US Department of State, juin 2018).

Il y a également des cas de femmes étrangères victimes d'exploitation sexuelle en Thaïlande. La plupart est originaire du Laos, de Birmanie, du Cambodge, du Vietnam, du Sri Lanka, de la Fédération de Russie, d'Ouzbékistan, et de certains pays d'Afrique (US Department of State, juin 2018). Début 2017, 39 femmes ougandaises et malgaches, victimes de trafic sexuel, ont été arrêtées à Pattaya pour prostitution. Selon la législation sur l'immigration illégale, la police n'a pas essayé de les identifier comme des victimes de trafic (*Coconuts Bangkok*, 3 mars 2017). En revanche, un réseau de trafic d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle a

été démantelé fin 2017, permettant à l'identification de 70 femmes ougandaises comme victimes de trafic. En janvier 2018, 113 femmes originaires des pays d'Asie ont été secourues alors qu'elles étaient exploitées dans un salon de massage (*Ministry of Social Development and Human Security*, 2018).

De plus, même si la loi précise que l'identification des victimes doit être effectuée dans les 24 heures, cela est difficile à réaliser car beaucoup de victimes ne sont pas prêtes à témoigner, même s'il existe la possibilité de prolonger le délai d'une semaine.

Il semble également que les contrôles et les enquêtes de police dans les établissements de divertissement se soient multipliés, en particulier à Pattaya (*News.com.au*, 25 février 2017).

### **Mariages d'enfants**

Le Code civil thaïlandais fixe l'âge légal du mariage à 17 ans. L'article précise cependant qu'un tribunal peut autoriser le mariage avant cet âge dans certaines circonstances (article 277 du Code pénal). De ce fait, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que 22 % des jeunes filles sont mariées avant l'âge de 18 ans et 4 % avant l'âge de 15 ans (IPU, OMS, 2016). Le Code civil indique que le mariage des mineurs ne peut se faire qu'avec le consentement des parents. Mais des dispositions du Code pénal précisent également que le consentement de la jeune fille est nécessaire. Dans certains cas, il est possible que la volonté de la famille se substitue au consentement des jeunes filles pour plusieurs raisons, comme le paiement du *khongman* (dot versée à la future mariée) et du *sinsod* (dot versée à ses parents) en guise de promesse de mariage ou comme la stigmatisation sociale très forte liée aux rapports sexuels avant le

mariage dans les zones rurales. La culture et les valeurs thaïlandaises se rattachant à un système patriarcal, les jeunes filles doivent se plier à la volonté de leur famille et de leur futur mari (Rivera, 2011).

Selon le rapport du Département d'État américain de 2018 sur le trafic d'êtres humains, la Thaïlande a fait d'importants efforts dans la lutte contre la traite. De ce fait, le pays, classé depuis deux ans dans la catégorie 2 sur la liste de surveillance (*Tier 2 Watch List*) a progressé en catégorie 2 (*Tier 2*) dans le rapport 2018 du Département d'État américain (US Department of State, juin 2018).

Des formations sur le phénomène de la traite ont été dispensées à plus de 2 600 policiers, juges et fonctionnaires chargés de l'application de la loi. Pour lutter contre le tourisme sexuel, 800 fonctionnaires locaux ont reçu une formation et 315 000 brochures de sensibilisation ont été distribuées aux entreprises et professionnels du tourisme (US Department of State, juin 2018). En 2016, le ministère de l'Intérieur a créé une unité spéciale dédiée à la suppression de la traite humaine (*Liberty Asia, Linklaters, MAST*, 2017). Le gouvernement travaille également, depuis quelques années, avec des pays frontaliers (Laos, Cambodge et Birmanie) pour faire cesser l'immigration illégale et le trafic humain entre ces pays (US Department of State, juin 2018).

En 2017, le gouvernement a refusé l'entrée sur le territoire de 74 individus identifiés comme pédophiles (2 054 en 2016, 511 en 2015 et 98 en 2014), ce qui est encore trop insuffisant (US Department of State, juin 2018). Le *Ministry of Social Development and Human Security* a mis en place un plan d'action pour éradiquer le trafic des femmes et des enfants. Cela passe, par exemple, par des campagnes de sensibilisation contre le tourisme sexuel menées par le ministère du Tourisme, des

mesures d'inspection accrues décidées avec le ministère de l'Intérieur et des mesures de protection des enfants appliquées par la police thaïlandaise (*Ministry of Social Development and Human Security*, 2017). Dans le cadre de la *Thai Internet Crimes Against Children Task Force (TICAC)*, 8 poursuites pour trafic d'enfants ont été menées sur 18 cas en 2017 (US Department of State, juin 2018).

En conclusion, plusieurs mesures permettraient au gouvernement thaïlandais de combattre plus efficacement le trafic d'êtres humains et l'exploitation sexuelle.

Concernant la législation, il serait nécessaire d'augmenter les sanctions des clients de la prostitution impliquant des enfants pour les faire correspondre aux peines infligées lors de relations sexuelles avec des enfants. La dérogation concernant le mariage avec une mineure (article 277 du Code pénal) devrait être abrogée afin de pouvoir condamner plus efficacement les viols sur mineurs.

L'effort dans la lutte contre le tourisme sexuel devrait également être concentré sur les touristes à la recherche d'enfants prostitués, de plus en plus nombreux à visiter les différents pays de la région. Le renforcement de la coordination entre les services de police, de l'immigration et des ambassades est nécessaire pour éviter que les touristes sexuels ne quittent le pays en toute impunité (*ECPAT International*, 2016).

Dans ce but, lutter contre la corruption est également indispensable pour que la législation sur l'exploitation sexuelle soit appliquée correctement. La corruption et la complicité des fonctionnaires dans les crimes de trafic sont encore trop répandues et sanctionnées par de simples peines administratives (suspensions ou transferts) (US Department of State, juin 2018).

Le gouvernement a d'ailleurs multiplié ses efforts pour responsabiliser ses agents. En 2017, 11 fonctionnaires gouvernementaux

ont été condamnés à des peines de 14 à 79 ans de prison pour trafic de migrants d'origine Rohingya et 4 officiers de police ont été condamnés à cinq ans de prison en mars 2018 pour ne pas être intervenus dans ce trafic.

Afin d'améliorer l'assistance aux victimes étrangères, il est nécessaire d'augmenter le nombre de traducteurs et traductrices, notamment dans les langues des pays voisins (*ECPAT International*, 2016). En travaillant plus étroitement avec les ONG sur des actions communes ou sur les subventions, il serait possible d'améliorer les services d'assistance aux victimes. Enfin, en termes de protection des victimes, il serait bénéfique de développer le recours à l'anonymat dans les procès, notamment pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

<sup>1</sup> Pourcentage du nombre de personnes infectées par rapport à la population totale en Malaisie (0,28 %), au Cambodge (0,41 %), en Birmanie (0,4 %), au Laos (0,17 %) et au Vietnam (0,27 %).

## Sources

- « Police arrest 39 African women in Pattaya », *Coconuts Bangkok*, 3 mars 2017.
- « Thai police are continuing their crackdown on bad behaviour in Pattaya », *News.com.au*, 25 février 2017.
- « Thailand-US sex-trafficking ring busted, 17 arrested », *CBS News*, 4 octobre 2016.
- Brown A., « Protecting children exploited for sex, in Thailand and Asia-Pacific », *UNICEF*, 24 février 2015.
- Chantavanich S., Ivanoff J., « Le trafic humain en Thaïlande : situation actuelle et défis », *L'espace Politique*, 24, 2014-3, janvier 2015.
- ECPAT International, UNICEF, *Situational analysis of the commercial sexual exploitation of children – Thailand*, novembre 2015.
- Empower Foundation, *Sex Workers and the Thai Entertainment Industry submitted to the Committee on the Elimination of Discrimination against Women, Sixty-seventh Session, 3-21 July 2017*, 19 mai 2017.
- Hawke A., Raphael A., *Offenders on the Move: Global Study Report on Sexual Exploitation of Children in Travel and Tourism*, ECPAT International, 2016.
- Hui Yee T., « Idyllic Thai province hides a dirty secret », *The Straits Times*, 4 juin 2017.
- Inter-Parliamentary Union (IPU), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), *Child, early and forced marriage legislation in 37 Asia-Pacific countries*, 2016.
- Kang D., *Ladyboys*, *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Gender and Sexuality Studies*, 2016.
- Liberty Asia, Linklaters, MAST, *Legal analysis of human trafficking in Thailand*, 2017.



- Lynch D.C., *Through the eyes of the child: Barriers to access to justice and remedies for child victims of sexual exploitation*, ECPAT International, février 2017.
- Manopaiboon C., Prybylski, D., Subhachaturas W., Tanpradech S., Suksripanich O., Siangphoe U., Johnston L.G., Akarasewi P., Anand A., Fox K.K., Whitehead S.J., « Unexpected high HIV prevalence among female sex workers in Bangkok, Thailand in a respondent-driven sampling survey », *International Journal of STD and AIDS*, 6 mai 2013.
- Michel F., « Le tourisme sexuel en Thaïlande : une prostitution entre misère et mondialisation », *Téoros*, 22-1, 2003.
- Ministry of Social Development and Human Security, *Thailand's Country Report on Anti-Human Trafficking Response (1 January-31 December 2016)*, Japan International Cooperation Agency, 2017.
- Ministry of Social Development and Human Security, *Thailand's Country Report on Anti-Human Trafficking Response (1 January-31 December 2017)*, Japan International Cooperation Agency, 2018.
- National AIDS Committee, *Thailand ending AIDS, Thailand AIDS response progress report*, 2015.
- National Statistic Office of Thailand, UNICEF, *Bangkok small community multiple indicator cluster survey 2016, final report*, 2017.
- ONUSida, *Country factsheets – Thailand*, 2017:  
<http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/thailand/>
- Preillon N., *Thaïlande : Étude réalisée dans le cadre de la mission économique conjointe présidée par SAR le Prince Philippe du 16 au 22 mars 2013*, Agence pour le commerce extérieur, janvier 2013.
- Rivera E., *The Implementation of the Rights of the Child; Transcending the Traditional Practice of Child Marriage in Niger, Yemen, and Thailand*, City University of New York, 2011.
- Saengpassa C., « "Tradition" of victimisation », *The Nation*, 28 avril 2017.
- Transparency International, *Corruption Perceptions Index 2017*, 2018.
- US Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, *Report from Thailand, Part 2: A new emphasis on helping child victims*, 20 septembre 2016.
- US Department of State, *Trafficking in Persons Report*, juin 2018.
- UNICEF, *Children in a Digital World, The State of the World's Children 2017*, décembre 2017.
- UNODC, Regional Office for Southeast Asia and the Pacific, *Child Sex Offences, Series 1: Child Pornography, Amendments to the Criminal Code of Thailand, Working paper, Strengthening Legislative Frameworks*, 2015.
- UNODC, Thailand Institute of Justice (TIJ), *Trafficking in persons from Cambodia, Lao PDR and Myanmar to Thailand*, août 2017.
- Yongcharoenchai C., « Prostitution laws "in need of overhaul" », *The Bangkok Post*, 3 juillet 2016.
- *Urban Light* : <https://www.urban-light.org/our-work/#why-ul-matters>



Le Rapport mondial est réalisé par l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle, en collaboration avec des experts internes et externes (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, dirigeants d'ONG...) et avec l'aide de contacts privilégiés auprès d'ONG locales ou de chercheurs internationaux.



Fondation Scelles  
Connaitre, Comprendre, Combattre  
L'Exploitation Sexuelle

La **Fondation Jean et Jeanne Scelles**, reconnue d'utilité publique depuis 1994 et bénéficiant du statut consultatif ECOSOC, est une organisation installée à Paris (France) dont le but est la lutte contre le système prostitutionnel. Par nos travaux d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation, nous nous engageons à connaître, comprendre et combattre l'exploitation sexuelle commerciale. La **Fondation Jean et Jeanne Scelles** est membre fondateur de la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP International) lancée en 2013, qui réunit 28 ONG abolitionnistes dans 22 pays.

L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle**, département de recherche et développement de la Fondation Jean et Jeanne Scelles, est un carrefour de renseignements, de rencontres et d'échanges d'informations sur l'exploitation sexuelle commerciale dans le monde. Il est régulièrement consulté par des experts français et étrangers : associations, institutions, journalistes, juristes, chercheurs et personnes concernées par la défense des droits humains. L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle** a pour objectif :

- d'analyser ce phénomène sous tous ses aspects : prostitution, tourisme sexuel, proxénétisme, pornographie infantine, traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle commerciale...
- de permettre la réflexion et les prises de position
- d'informer tout public intéressé par ces questions

## CONTACT

**Sandra AYAD**, Responsable de l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle  
[sandra.ayad@fondationscelles.org](mailto:sandra.ayad@fondationscelles.org)

14 rue Mondétour  
75001 Paris - France



[www.fondationscelles.org](http://www.fondationscelles.org)  
Tw: @Fond\_Scelles  
Fb: @FondationScelles